

Déclaration des élus du personnel enseignant et des parents d'élèves du collège Camille Claudel de Villeneuve d'Ascq

Monsieur le Principal,

L'Education nationale subit des restrictions budgétaires sans précédent. Depuis 2002, des milliers de postes d'enseignants qualifiés, des personnels de services, des MI-SE ont été supprimés.

Une fois de plus notre académie n'est pas épargnée. L'ampleur des suppressions de postes (749 pour le 2nd degré) ne peut que soulever indignation, incompréhension et refus.

L'argument souvent invoqué par le ministère, celui de la baisse démographique ne peut nous satisfaire. Certes, le nombre d'élèves a baissé mais notre académie ne connaît elle, pas un recul de la scolarité ? Un recul de l'accès au bac ? Des difficultés scolaires persistantes ?

Les suppressions de postes massives annoncées pour la rentrée prochaine ne feront qu'accroître les dégradations des conditions de travail des élèves et des enseignants.

Notre collège n'échappe pas à l'insuffisance des moyens. L'an dernier, le collège a perdu 1 division et l'équivalent de 3 postes. Lors de la commission permanente du 03 février 2006, vous nous avez annoncé une dotation, une nouvelle fois en diminution par rapport à celle de cette année. Camille Claudel doit rendre cette année 78 heures et perdre 2 divisions et 5 postes

Comment dans ces conditions assurer la réussite de tous les élèves ?

Ce n'est pas :

- en surchargeant les classes et les groupes de langues (30 élèves par classe devient la norme),
- en compromettant les dispositions de soutien,
- en supprimant le dédoublement dans certaines disciplines,
- en baissant l'horaire de certaines matières,
- en ayant des enseignants moins disponibles à cause de services partagés sur plusieurs établissements,

que l'on assurera la réussite de tous les élèves.

C'est pourquoi réunis ce jour en conseil d'administration, les élus du personnel et des parents d'élèves expriment leur désaccord avec ces mesures, refusent de siéger et demandent que ce texte soit joint au procès verbal du prochain CA.

Ils regrettent que les élus municipaux ne se soient présentés ce jour.

Les élus du personnel enseignant
Les élus des Parents d'élèves